



## Demande d'aide, urgent !!!

Par **Coyote**, le **27/01/2009** à **16:10**

Bonjour,

Je suis salarié d'une entreprise de 8 personnes en tant qu'assistante polyvalente, depuis le mois de septembre 2007. Depuis quelques temps, mon chef, me demande de m'occuper des sauvegardes de la société, d'intervenir en cas de problème sur le réseau... J'ai toujours refusé en lui indiquant que je n'avais aucunes compétences dans ce domaine, et que je ne voulais pas assumer cette responsabilité.

Aujourd'hui, je suis convoquée à un entretien préalable en vue d'une sanction disciplinaire. Je dois me présenter dans son bureau vendredi 30/01 à 11 h30, accompagné d'un autre salarié. Sur la lettre, il n'est ni indiqué la raison, si la sanction envisagée.

Est ce que vous pouvez me renseigner pour savoir si mon chef peut m'obliger d'effectuer les sauvegardes et s'il ne doit pas mentionner la raison sur la lettre de convocation d'entretien ?  
merci d'avance,

Par **frog**, le **27/01/2009** à **16:22**

[citation]Aujourd'hui, je suis convoquée à un entretien préalable en vue d'une sanction disciplinaire.

[/citation]

La lettre fait-elle mention de la possibilité qui vous est donnée d'être assistée lors de cet entretien ?

Par **Coyote**, le **27/01/2009** à **16:35**

oui elle le fait et je suis serait assisté par un collègue